

Partage de la valeur et actionnariat salarié : avantages et opportunités de ces mécanismes

Programme de formation

Objectifs pédagogiques

- Déterminer le champ d'application de chaque mécanisme.
- Mesurer les enjeux financiers et fiscaux de chaque mécanisme.

Description / Contenu

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF LÉGAL DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE

- L'Engagement du ou des actionnaires au partage de la plus-value
- Le champ d'application du partage de la plus-value
- La matérialisation du partage de la plus-value au travers de l'abondement
- Le traitement fiscal-social du partage de la plus-value pour l'actionnaire et pour les bénéficiaires
- La description des différentes étapes du mécanisme du partage de la plus-value
- Exemples d'application du partage de la plus-value

ACTIONNARIAT SALARIÉ : COMMENT ÇA MARCHE ?

- Les avantages et inconvénients du dispositif pour l'entreprise et pour les salariés
 - Aligner les intérêts des salariés, des actionnaires et des dirigeants
 - Initier une culture entrepreneuriale forte dans l'entreprise
 - Créer une base d'actionnariat stable
- Panorama des dispositifs à disposition des entreprises :
 - Offres collectives dans le cadre du plan d'épargne entreprise
 - Actions gratuites
 - Stock options
 - BSPCE
- Les bénéficiaires
- La fiscalité applicable
- Exemples concrets
- Mise en place à l'international

PARTAGE DE LA VALEUR OU ACTIONNARIAT SALARIÉ : QUEL MEILLEUR CHOIX OPÉRER ?

- Selon quels critères choisir ?
 - Quels avantages fiscaux ?
-

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.
- Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé une heure après la formation.
- Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois après la formation.

ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipe de l'Académie France Invest est formée à l'accueil d'un public en situation de handicap et est en lien avec les différents réseaux partenaires ([AGEFIPH](#), [CAP EMPLOI](#) et [MDPH](#)).

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre nos formations dans les meilleures conditions, l'équipe de l'Académie France Invest se tient à leur disposition pour trouver la solution adaptée à chaque situation et anticiper les aménagements nécessaires.

Public visé

- Directeur général, DRH et RRH, secrétaire général, directeur et responsable juridique et toute personne intéressée par la thématique.

Prérequis

- Pas de prérequis.

+ pédagogiques

- Une approche pratique grâce à des exemples d'application tirés de la pratique de l'intervenante.
- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.

Intervenante

- Anne Lemercier, Partner Avocate, Clifford Chance Europe LLP

Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Informations pratiques

- Participants : 16 maximum
- Durée : 1/2 jour (3,5 heures)
- Horaires : 9 h / 12 h 30
- Lieu : Paris



Tarifs

- 769,00 €HT* / 659,00 €HT**
- (*) Tarif pour les non membres France Invest
(**) Tarif pour les membres France Invest

Renseignements

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu

Dernière mise à jour du programme : 19/11/2024